TNO Lac-au-Brochet

CERTIFICAT D'IMPLANTATION TEMPORAIRE D'UN VÉHICULE RÉCRÉATIF

Le camping est autorisé du 1er mai au 30 novembre de chaque année

Coût du permis : 25 $

SECTION 1 – IDENTIFICATION DU REQUÉRANT

Nom :			
Adresse :			
Municipalité :		**Code postal :**	
Courriel :		**Nº tél. :**	
Type d'envoi :	☐ Par courriel	☐ Par la poste	

SECTION 2 – EMPLACEMENT

Date de début de l'occupation :		**Date de fin de l'occupation :**	
Lac :			
Coordonnées GPS :	– Latitude :	– Longitude :	

SECTION 3 – IDENTIFICATION DU VÉHICULE

Type :	☐ Roulotte	☐ Tente-roulotte	☐ Fifth wheel	☐ Campeur
Dimensions :				
Modèle :		**Couleur :**		
Nº immatriculation :				

SECTION 4 – NOTES IMPORTANTES

- Veuillez joindre à cette demande une copie du certificat d'immatriculation ainsi qu'une photo du véhicule;
- Des coûts supplémentaires peuvent s'appliquer pour le camping en zone d'exploitation contrôlée (zec);
- Un permis d'installation septique doit être émis avec ce permis;
- Le terrain doit être libéré de toute occupation à la fin de ce permis.

SECTION 5 – DÉCLARATION DU REQUÉRANT

Je, soussigné(e), déclare que les renseignements ci-haut fournis sont véridiques et complets.

Signé à _____, ce ____e jour du mois de _____ 20____.

Signature du requérant : _____

Veuillez noter que la MRC se réserve le droit de ne pas donner suite à toute demande incomplète.

(À l'usage de la MRC seulement)

Nº permis : _____ **Date d'émission :** _____

Émetteur : _____ **Signature :** _____

2021-11-19/MRCHCN

26, rue de la Rivière, bureau 101, Les Escoumins (Québec) G0T 1K0
Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223, poste 213 Téléc. : 418 233-3010
www.mrchcn.qc.ca technicientp@mrchcn.qc.ca

ENVOYER IMPRIMER